



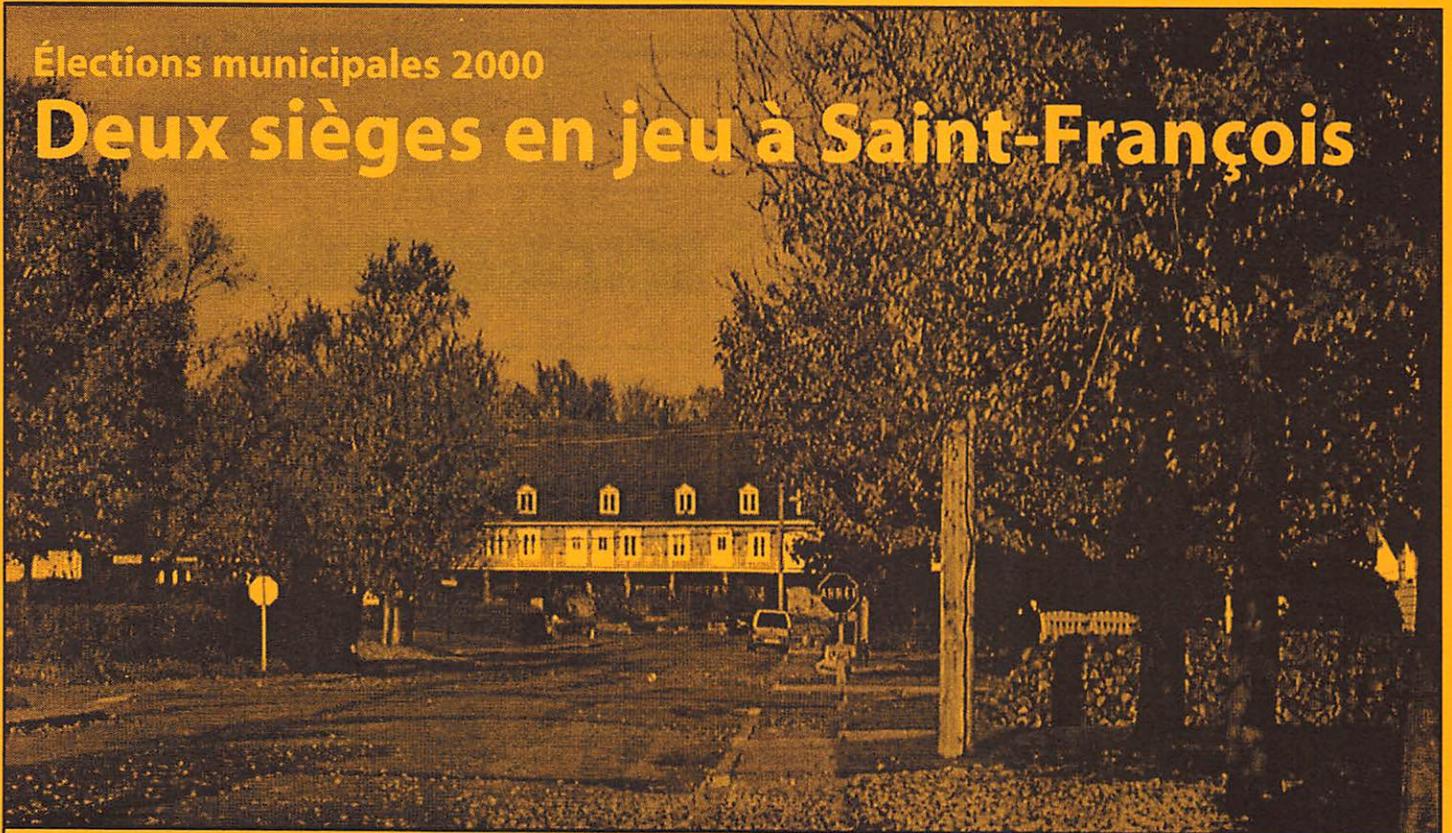
# L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS



Vol. 7 n° 10 Novembre 2000

Élections municipales 2000

## Deux sièges en jeu à Saint-François



*Élections municipales* ..... 3 et 6

*Réjean Cloutier* ..... 5

*Jean-Yves Gosselin* ..... 7

*Club de l'Âge d'or* ..... 8

*Yves Laflamme* ..... 9

*Bazar bouffe des Fermières* ..... 9

*Suzanne Roy* ..... 11

*Bibliothèque du Rocher* ..... 11, 12

*Concours «Fleurir le Québec»* ..... 1 3

*Chronique pastorale* ..... 15

**novembre**

**2000**

**V E U I L L E Z   N O T E R**

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

**ADMINISTRATEURS**

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

**DIRECTEURS**

Réjean Cloutier	259-2567
Gary Gendron	259-7498

**Publicité**

Réjean Cloutier

**Petites annonces**

Laurence Hallé

**Maquette et mise en page**

Raynald Laflamme, Gary Gendron

**Photo première page**

Gary Gendron

**Traitement de l'information textuelle**

Gary Gendron

**Correction**

Gary Gendron

**Assemblage**

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

**Impression**

Imprimerie Bernier, Montmagny

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

**TARIFS PUBLICITAIRES**

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00 \$	96,00 \$
1/4 page	15,00 \$	144,00 \$
1/2 page	30,00 \$	288,00 \$
1 page	50,00 \$	480,00 \$
Petite annonce	2,00 \$	
<b>ABONNEMENT</b>		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00 \$	24,00 \$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

**Nos de téléphone importants**

Ambulance	-----	911
CLSC Antoine-Rivard	-----	248-1518
Feu	-----	911
Municipalité	-----	259-7228
Centre anti-poison du Québec	-----	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	-----	1-800-263-2266

**AMECO** Association des  
médias écrits  
communautaires  
du Québec

Distribution  
Assermentée  
**AVDA**  
membre 2000

**RPM** média  
réseau de  
**COMMUNAUTAIRE**

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

# ÉLECTIONS MUNICIPALES



SIÈGE NO 1

Yves Laflamme  
Suzanne Roy



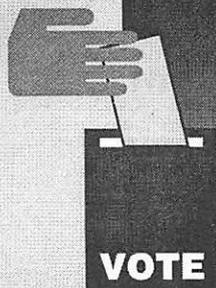
SIÈGE NO 5

Pierre Jean  
élu par acclamation



SIÈGE NO 6

Réjean Cloutier  
Jean-Yves Gosselin



Dimanche 5 novembre 2000  
de 9 heures à 19 heures

Bureau de votation  
Sous-sol des Loisirs St-François  
567, chemin St-François Ouest

## Scrutin du 5 novembre 2000 Identité de l'électeur

L'électeur a l'obligation d'établir son identité (article 215). C'est-à-dire que chaque électeur, lors de la votation, devra présenter sa carte d'assurance maladie ou son permis de conduire ou son passeport canadien ou tout autre document déterminé par règlement. A défaut de quoi, l'électeur sera dirigé vers la table de vérification de l'identité des électeurs et devra satisfaire à certaines conditions. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel au bureau municipal au 259-7228.

Plus de détails sur ces nouvelles  
procédures en page 6

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Le journal communautaire**

**L'Écho de St-François tiendra son  
assemblée générale annuelle**

**le mardi 21 novembre 2000**

**à 19h30 au Centre des Loisirs  
de Saint-François**



Pour assister à la réunion et obtenir le droit de vote, il faut être membre du journal et avoir acquitté une cotisation de 5\$ pour les membres individuels ou de 25\$ pour les associations.

Devenir membre de son journal, c'est prendre une part active au développement et à l'organisation de la communauté.

***Bienvenue à tous.***





- plants de légumes
- fleurs annuelles et
- plantes vivaces
- aménagement paysager



**ferme horticole lajoie inc.**  
 Tél.: 884-3124  
 330, Route 132  
 Saint-Valier (Québec) G0R 4J0

**Profitez-en  
 encore  
 avant qu'ils  
 ne quittent  
 pour l'hiver!**



NOUS SOMES  
 OUVERTS

**CASSE-CROÛTE  
 CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest  
 Saint-François

→ **259-2447**

Pour un choix des plus variétés, pour l'achat de vos outils  
 de jardinage et déneigement, offrez vous les

**MEILLEURES  
 DE L'INDUSTRIE  
 MARQUES**



**SPEAR & JACKSON WOODINGS**

# ELECTIONS MUNICIPALES

candidature siège no 6



## Réjean Cloutier

Au cours des quatre dernières années, j'ai occupé le poste de conseiller au siège no 6.

À chaque séance du conseil, je me suis fait un devoir de participer activement aux prises de décisions dans la gestion des affaires de notre municipalité. J'ai dû poser des questions, attendre les réponses et souvent poser à nouveau des questions quand les explications manquaient de clarté. Je l'ai fait dans le seul but de bien représenter nos intérêts à tous, contribuables et citoyens de Saint-François. Je pense ainsi avoir exercé au mieux mon devoir de citoyen élu.

Je me suis impliqué dans différents comités avec la même préoccupation, soit veiller à ce que nos taxes soient dépensées de façon responsable et en toute transparence.

C'est dans ce même esprit que je vous demande chères concitoyennes et concitoyens de renouveler votre appui en votant pour moi au siège no 6, le dimanche 5 novembre.

**Réjean Cloutier,**  
conseiller sortant au siège no 6

**Dimanche 5 novembre**  
de 9 heures à 19 heures

Bureau de votation  
Sous-sol des Loisirs Saint-François  
567, chemin St-François ouest

## L'Écho recherche des bénévoles

Le travail est simple, ne demande que quelques petites heures de votre vie par mois, et contribuera à faire du journal un reflet plus fidèle de son milieu.

### Aide à la saisie des textes

Vous aurez à taper sous Microsoft Word ou numériser les textes reçus par le journal sur un magnifique Macintosh :-). Des membres de journal vous assistent et vous pouvez en profiter pour recevoir une formation intéressante à l'utilisation de matériel informatique.

### Aide à la correction

Le journal a toujours besoin d'un oeil d'aigle pour réviser les textes avant la parution. Vous pouvez choisir de corriger sur papier ou sur correcteur informatique (Correcteur 101). Nul de besoin de réciter le Grevisse par coeur. Vous devrez simplement consacrer d'une à trois heures par mois. Vous pouvez même travailler à la maison! N'est-ce pas merveilleux?! Vous éviterez, par votre travail, aux gens de s'égratigner la rétine sur des «fotes d'ortograf» (Sic).

### Aide au montage du journal

Passionné(e) d'informatique au tempérament artistique recherché(e) pour travailler à la mise en page du journal sur QuarkXPress. Le coup de main apporté sera TRÈS apprécié! Si vous êtes à l'aise avec un ordinateur, la mise en page du journal représente un beau défi.

Informez-vous auprès des membres du journal, ou communiquez avec nous à un des numéros en page deux. Une formation est donnée pour vous familiariser avec la nature des tâches. Il s'agit également d'une occasion unique pour un(e) étudiant(e) de garnir son Curriculum Vitae.



**P.P.R. ENR.**

Pour tous les travaux de réparation et de

**P**lâtrage

**P**einture int. et ext.

**R**ésidentiels

**Yvon Rémillard**

1, rue Boivin  
Saint-François

Tél: (418) 259-2415

## INFORMATION AUX ÉLECTEURS SUR LA FAÇON DE VOTER

# ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2000

## Un nouveau bulletin de vote!

L

ors du prochain scrutin, vous vous servirez d'un nouveau bulletin de vote. Les cercles à côté du nom des candidats sont plus petits que par le passé. Lors du dépouillement des votes, toute marque qui permettra au scrutateur d'identifier clairement l'intention de l'électeur, y compris le noircissement complet ou partiel du cercle, devra être acceptée.

Pour que votre vote compte, voici ce que vous devez faire:

1. Marquer le bulletin dans un seul des cercles en utilisant obligatoirement le crayon qui vous sera remis par le scrutateur;
2. Plier le bulletin de façon à ce que le scrutateur vérifie ses initiales;
3. Détacher le talon, déposer vous-même votre bulletin dans l'urne et remettre le crayon au scrutateur

*Votre vote est secret. C'est votre privilège.*

Personne ne peut vous contraindre à déclarer pour qui vous avez voté.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

## INFORMATION SUR L'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR AU BUREAU DE VOTE

*Vous voulez voter lors du prochain scrutin?*  
ATTENTION! Il faut maintenant vous identifier!

Pour pouvoir voter lors des élections, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants: la carte d'assurance maladie, le permis de conduire ou le passeport canadien.

Si vous n'avez pas en votre possession l'un de ces documents, vous devrez déclarer sous serment que vous êtes bien l'électeur inscrit sur la liste électorale. DE PLUS, vous devez:

- soit être accompagné d'une personne qui pourra s'identifier en présentant l'un des documents mentionnés ci-dessus et attester, sous serment, votre identité;
- soit présenter deux documents mentionnant votre nom et prouvant ensemble votre adresse et votre date de naissance;
- soit présenter deux documents mentionnant votre nom et dont l'un comporte votre photo.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à communiquer avec votre président ou secrétaire d'élection au bureau municipal, au 259-7228.

Pierre Garant  
Tél.: 418-259-2655  
Fax: 418-259-2158



**WEED MAN**  
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98  
Saint-François, Québec  
Canada G0R 3A0



**JOACHIM LAFERRIÈRE**  
**ÉLECTRICIEN INC.**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL  
• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Raphaël  
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074  
FAX: 418-243-2157

# ELECTIONS MUNICIPALES

candidature siège no 6



**Jean-Yves Gosselin**

Suite à la suggestion de plusieurs de mes concitoyennes et concitoyens, je désire porter ma candidature à titre de conseiller au siège numéro 6.

Depuis quelques années, je m'intéresse à la politique municipale et j'analyse le dénouement des dossiers en cours. Je pose donc ma candidature aux prochaines élections municipales parce que j'ai la conviction qu'avec mes connaissances acquises au sein de différents organismes para-gouvernementaux, je me crois apte à relever des défis et à travailler en équipe dans le plus grand intérêt et le mieux-être de notre collectivité.

Merci à tous ceux et celles qui se déplaceront pour exprimer leur opinion. Soyez assurés de mon implication et de mon entier dévouement au sein de notre conseil municipal.

**Jean-Yves Gosselin**

**Dimanche 5 novembre**  
de 9 heures à 19 heures

Bureau de votation  
Sous-sol des Loisirs Saint-François  
567, chemin St-François ouest

## Merci de la Garde Paroissiale

Un merci tout spécial à tous ceux et celles qui ont collaboré à la réussite du brunch.

La Garde Paroissiale

## Loto-Fondation 2000 de l'Hôtel-Dieu de Montmagny

Les gagnants du tirage du 4 octobre 2000 :

Gaétan Leclerc de Saint Pamphile a remporté les laveuse-sécheuse. Gaétan Hallaire de Saint-François s'est mérité un prix de 1 000\$, Noëlla Laberge de Montmagny et Charles Fournier de Cap-Saint-Ignace ont gagné 500\$.

Josée Frégeau de Cap-Saint-Ignace, Suzanne Duguay de Saint-Eustache, Yvon Casault de Cap-Saint-Ignace, Fernand Caoutte de l'Islet, Liette Giasson de Cap-Saint-Ignace, Jeanne P. Dumas de Saint-François, Jeanne Mathault de Saint Adalbert, Marie Jeanne Bernier de Saint-Eugène, Geneviève Morin de Montmagny et Pauline Rochefort de Montmagny ont tous empoché 100\$.

### MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744

## Club de l'Âge d'or Tournoi de Charlemagne et dîner

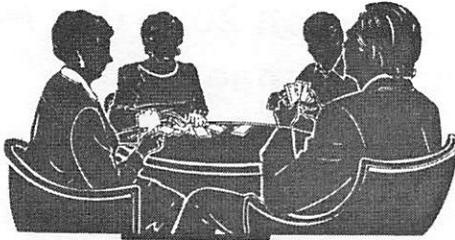
Il y aura un tournoi de Charlemagne le dimanche 5 novembre au local du club de l'Âge d'or à 13h30. L'inscription se fait à 13h. Bienvenue à tous et à toutes.

### Dîner du Club de l'Âge d'or

Nous tiendrons un dîner du Club de l'Âge d'or au local du club, le mercredi 22 novembre prochain à midi. Réservez vos places aux numéros suivants :

259-2668 ou au 259 7672. Le coût est de 6,00 \$.

Rita Buteau



**TERRASSEMENTS**  
*Joncas*  
& Frères inc.

n° de licence: 2552-1899-29

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

• Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé

- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

**ESTIMATION GRATUITE**

15 ANS D'EXPÉRIENCE  
**INFORMEZ-VOUS**

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système



Rés.: Martin  
248-2585

Pag.: 241-7485

241,  
route  
Normandie,  
Montmagny

Rés.: Rémi

248-6889

Rés.: Daniel

248-7818

Tél.: bur.: 418-**248-2585**

Fax: 418-248-8387

Vente et adm.: 418-259-7721  
Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022  
Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050



**MORIGEAU · LÉPINE**

25, rue de L'Étang  
Saint-François, (B.P. Morigeau)  
Cté Montmagny, G0R 2G0



# ELECTIONS MUNICIPALES

candidature siège no 1



**Yves Laflamme**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Déjà quatre années passées au sein du conseil municipal de Saint-François. Que de réalisations ont été accomplies au cours de ce mandat! Par exemple : réfection extérieure de la maison de la paroisse, construction d'un garage pour les pompiers, projet d'assainissement des eaux usées, les parcs Morigeau et Franco-Fun et combien d'autres...

J'ai assisté depuis à plus de 250 réunions. J'ai siégé sur le comité d'urbanisme ainsi que sur celui d'embellissement. Je pense avoir travaillé dans la réalisation de tous ces projets avec attachement, enthousiasme, amour et fierté.

J'ai eu l'occasion de côtoyer plusieurs de mes anciens élèves qui ont su au fil des années développer de beaux projets tant agricoles qu'industriels. Vous méritez toutes mes félicitations pour votre ardeur au travail. Jamais je n'ai empêché quelqu'un qui avait à coeur l'expansion ou l'amélioration de son entreprise de passer à l'action. Je pense ainsi avoir été à l'écoute de tous les citoyens de Saint-François. C'est pour toutes ces raisons que je viens solliciter un autre mandat espérant de tout coeur pouvoir continuer à vous appuyer sans réserves.

Le 5 novembre, un vote pour Yves, c'est un vote pour le progrès et l'avancement de notre municipalité.

**Dimanche 5 novembre**  
de 9 heures à 19 heures

Bureau de votation  
Sous-sol des Loisirs Saint-François  
567, chemin St-François ouest

## Rendez-vous au Bazar bouffe des Fermières

Les Fermières vous présentent les activités du mois de novembre.

**Réunion au local à 19h45, le mercredi 8 novembre**

Programme de la soirée :

Invité en rapport avec le comité «dossier».

Souignons Saint-Catherine.

Vente de carte pour le souper de Noël du 12 décembre.

Travaux au choix

Dégustation de gâteau betterave et carotte.

**Le dimanche 12 novembre**

Messe célébrée à 10h45 à l'attention des Fermières vivantes et défuntés

**Le dimanche 19 novembre**

Bazar bouffe, artisanat et bricolage au Centre des Loisirs de Saint-François de 10h à 15h. Les gens intéressés à louer des tables pour la vente d'artisanat ou bricolage doivent communiquer avec la présidente Jeannine Forgues au 259-7688 ou la secrétaire Rose-Anne Laliberté au 259-7524.

Nous invitons toutes la population à venir nous encourager et faire l'achat de quelques cadeaux pour les Fêtes.

**Recette des Fermières en page 10**

Salon  
**KARO**  
Coiffure  
Elle et Lui  
Carole Guillemette  
4, rue Boivin, Saint-François  
Québec - G0R 3A0  
418-259-7117



## Salade de riz

- 2 tasses de riz cuit
- 1/2 tasse de feuilles de céleri hachées
- 1/2 tasses de cornichons coupés ou de relish au concombre
- 1/2 piment vert ou rouge coupé
- 1/2 cuiller à thé de sel
- 1/2 cuiller à thé de poudre de cari
- 1/4 de tasse de mayonnaise
- Ciboulette ou persil au goût

Si vous voulez en faire un plat principal, vous pouvez ajouter 2 boîtes de 5 onces de thon, de jambon ou de poulet.

### Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.*

*Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent  
259-7405

### ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

### Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

#### Vente & Service

918, Boul. St-François O.  
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



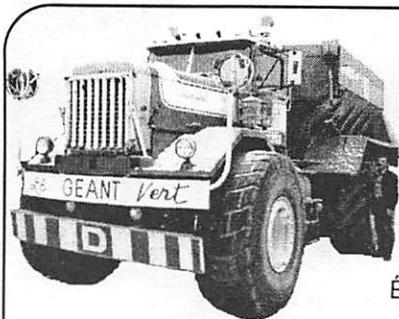
### BOUCHERIE *Richard Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN  
TOUTES LES SEMAINES**



**90226069**  
**QUÉBEC INC.**  
*Transport général*

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à  
chaux agricoles

60, rue Paradis  
Saint-Raphael, Bellechasse G0R 4C0

**418-243-3408**

# ELECTIONS MUNICIPALES

candidature siège no 1



**Suzanne Roy**

Suite à la demande de citoyennes et citoyens de Saint-François, j'ai accepté de poser ma candidature à titre de conseillère au siège no 1 du conseil municipal. Les raisons qui m'amènent à vouloir embarquer dans cette aventure riche d'expérience sont les suivantes :

En premier lieu, je crois fermement pouvoir contribuer à l'amélioration de notre milieu, de façon à obtenir la satisfaction de tous les villageois et paroissiens de Saint-François. De plus, après avoir travaillé 9 ans pour la Caisse Populaire de notre village, tout en oeuvrant au sein de son conseil d'administration, et étant copropriétaire de l'entreprise Les Produits Métalliques Roy Inc. depuis 14 ans, j'aimerais vous démontrer que j'ai le sens des affaires et que j'exerce un bon jugement lors de la prise de décisions importantes.

Enfin, étant une personne ambitieuse, sincère et intègre, l'amélioration continue et le renouveau me tiennent à coeur.

C'est donc avec diplomatie que je souhaite vous représenter au conseil municipal de Saint-François.

Merci à l'avance de me faire confiance.

**Suzanne Roy**

**Dimanche 5 novembre**  
de 9 heures à 19 heures

Bureau de votation  
Sous-sol des Loisirs Saint-François  
567, chemin St-François ouest

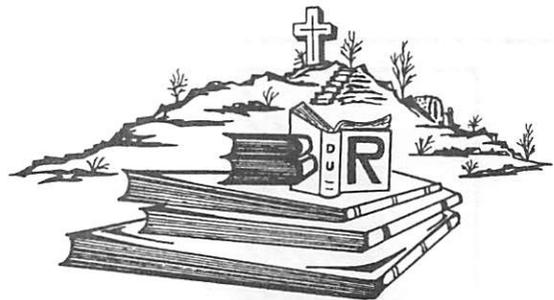
## La Bibliothèque du Rocher a maintenant son logo

C'est le logotype créé par Monsieur Jean Gendron qui a été retenu à la suite du concours de logo lancé par la bibliothèque. Un comité de sélection avait été formé avec plusieurs organismes pour choisir le logo retenu. C'est M. Pierre Caufoppé, graphiste de profession, qui dirigeait le comité et qui expliqua au tout début les qualités d'un bon logo.

Le dévoilement s'est effectué lors de la journée portes ouvertes le 1er Octobre. M. Gendron s'est mérité un bon d'achat de 50\$ de la Librairie Livres en tête. Plusieurs prix de présence ont aussi été remis.

Merci également aux sept autres participants. Un merci particulier à toutes les personnes qui sont venues nous visiter ainsi qu'à nos commanditaires : Garant Inc. de Saint-François et la Librairie Livres en tête Inc. 110, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny.

**Nous vous présentons avec fierté notre logo**



suite à la page 12

☎ 418-259-2982

**Laurence Hallé**

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

## Bibliothèque du rocher

Suite de la page 11

### Nouvelles de la bibliothèque

Il y a eu une rotation en septembre et quelque 500 nouveaux biens sont entrés et nous vous invitons à venir voir. Une circulaire sera distribuée à toute la population annonçant la programmation des activités culturelles pour l'année 2000-2001.

Remarque.

Noubliez pas que si vous prêtez un livre à une autre personne vous en restez responsable car il est inscrit dans votre dossier à la bibliothèque. Assurez-vous que la personne le retournera dans le délai prévu.

**Diane Gendron**

**Responsable des communications**



## PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau  
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



## LOUIS-M. GARANT CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing

Parainnage d'entreprises

Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0

Tél.: 418 259 2616

## AUTOPRO CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE  
tant que vous êtes  
propriétaire  
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté  
Votre satisfaction est la nôtre!*

### GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

**PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE**

## Concours local de « Fleurir le Québec » à Saint-François

C'est dimanche, le 18 septembre dernier que se tenait au centre des loisirs de Saint-François la soirée de clôture du concours local de « Fleurir le Québec ». Lors de cette soirée animée par messieurs Daniel Morin et Yves Laflamme, plus de quatre vingt dix personnes ont pu voir sur diapositives les dix aménagements primés ainsi que différentes vues de Saint-François. Madame Maryse Lagüe, diplômée de l'ITA de Saint-Hyacinthe en horticulture a effectué le jugement. Elle a profité de cette occasion pour nous faire part de ses commentaires lors du visionnement des diapositives. Elle nous a ensuite fait un exposé sur notre fleur emblème, la marguerite, tout en incitant les gens à l'utiliser dans leurs aménagements. Elle soulignait aussi que de nombreuses variétés cultivées sont disponibles sur le marché. Nous publierons ultérieurement une liste de plusieurs d'entre elles dans votre journal l'Écho. Monsieur Daniel Morin nous a fait part des modalités des concours régional et provincial. Il en a profité pour mentionner que cette année Saint-François a accumulé 70 points ou plus dans sa catégorie de 1000 à moins de 2000 de population. Ce qui nous a permis d'obtenir un certifi-

cat d'honneur et une 4e place au concours régional.

### Réalisation du comité d'embellissement

Monsieur Morin en a profité pour énumérer les réalisations de votre comité d'embellissement, en particulier le tout nouveau parc à la Morigeau qui devrait être complété au printemps prochain par l'ajout des derniers plants et par l'installation du mobilier urbain. Monsieur Morin a aussi adressé des remerciements à madame Simone Campagna qui s'est dévouée de nombreuses années pour le comité d'embellissement. Il en a profité pour souhaiter la bienvenue à sa remplaçante, madame Nicole Bérubé. Lors de cette soirée, nos généreux commanditaires nous ont permis une fois de plus de remettre au-delà de 700\$ en prix de présence soit en cadeau ou en argent. Le comité tient à les remercier. Leur soutien au comité d'embellissement contribue grandement au succès de cette soirée annuelle. Un léger goûter venait clore cette agréable soirée.

Félicitations à tous nos gagnants et merci à tous pour les efforts fournis pour préserver et améliorer la qualité des espaces verts de Saint-François.

## Voici la liste des gagnants dans chacune des catégories

### Catégorie résidence amateur

1er prix, monsieur Norbert Morin, [Diane Gendron].

2e prix, monsieur Jean Morin, [Isabelle Bonneau].

3e prix, ex aequo monsieur Richard Cadrin [Martine Raby] et monsieur Clément Poulin [Laurette].

### Catégorie résidence professionnel

1er prix, messieurs Claude et François Théberge.

2e prix, monsieur Réjean Dumas; [Johane Bernier].

3e prix, ex aequo monsieur Rémi Picard [Jacinthe Théberge] et monsieur Ghyslain Blais [Odile Fiset].

Suite à la page 19



**RESTAURANT**  
**L'ARRÊT**  
**Stop**

Autoroute 20      Sortie 364  
Berthier-sur-Mer/St-François  
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
- Pizza
- Mini-dépanneur
- Loto-Québec
- Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes



**Ultramar**

# Collecte de pneus au garage municipal

Une collecte de pneus aura lieu au garage municipal le samedi 11 novembre 2000 de 8h00 à 17h00.

Une personne sera sur place pour vous informer. Voici la liste des pneus que la municipalité peut recueillir ainsi que le coût rattaché à chacun :

- Pneu d'auto et camionnette (non-abîmé) . . . . .GRATUIT
- Pneu de moto et de VTT . . . . .65\$/unité
- Pneu de camion . . . . .3,80\$/unité
- Pneu de "lift" . . . . .3,80\$/unité
- Pneu catégorie agricole . . . . .15,00\$/unité
- Pneu catégorie industrielle . . . . .25,00\$/unité



Donc, ne ratez pas l'occasion de vous débarrasser de vos vieux pneus, tout en préservant l'environnement!

P.-S. les pneus devront être propres, sinon ils seront refusés

**Yves Laflamme**



*la nouvelle*  
**GARANTIE  
DES MAISONS  
NEUVES  
APCHA**

**LES  
CONSTRUCTIONS  
JEAN BOUCHERÉ**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
Rénovation • Construction  
Résidentielle • Commerciale  
194, rue Principale Ouest  
Berthier-sur-Mer

Licence RBQ  
8000-1316-58

Tél. et Fax: **259-2628**



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : [www.maisonlaprise.com](http://www.maisonlaprise.com)
- Plus de 360 modèles à votre disposition

**Maisons pré-usinées**

240, des Ateliers  
Montmagny  
(418) 248-0401



E M B A L L A G E S

**L & M**

Tél.: 418-259-7710  
Fax: 418-259-7725

Saint-François (B.P. Morigeau)  
Montmagny, Québec  
GOR 2G0

## In memoriam... En mémoire de...



Le mois d'octobre court rapidement vers la saison froide avec ses vents forts. Les paroissiennes me disent de mettre ma tuque sinon j'attraperai la grippe comme les abbés Jules et Robert. La première neige est venue corroborer leur dire. J'ai donc sorti mon bonnet de laine. Mon cerveau travaille mieux à la chaleur. Avec la première neige

du mardi 10 octobre dernier, nous savions que ce n'était pas encore l'hiver mais nous avions là des signes de son arrivée prochaine.

J'ai un peu de regret de voir poindre l'hiver. Je ne verrai plus les familles aller et venir au cimetière pour une prière sur la tombe de leurs défunts. De la cuisine du presbytère je vois très bien notre population qui va et vient pour égrener un Notre Père et un Ave pour les leurs. C'est une pieuse coutume. Nous continuons ainsi notre grand attachement à nos chers disparus.

Ce matin du 10 octobre à la messe, nous avons lu un passage de l'Évangile selon Saint Luc (1 1, 1-4), qui nous invitait à la prière avec Jésus.

Une question nous interpellait : «Savons-nous prier?» L'évangéliste s'adressait sans doute à des païens convertis et il énonçait simplement ce que doit être la prière.

Comment nous y prendre à notre tour pour que notre prière n'ait pas les défauts de la routine mais jaillisse avec la fraîcheur et la nouveauté de la vie? Renouvelons chaque jour pour notre compte la ques-

tion des disciples : Seigneur, apprends-nous à prier. Il ne suffit pas que nous ayons appris par coeur le Notre Père et que nous soyons fidèles à le réciter. Il importe aussi que par une question intérieure adressée au Saint-Esprit nous demandions le don de prier vraiment. La prière est vraie si elle engage notre être et notre vie dans la relation avec Dieu notre Père. Même monotone la vie est un continuel renouvellement. Même régulière, et elle doit l'être, notre prière peut être neuve tous les jours. Il suffit que tous les jours notre foi en Jésus vivant et notre adhésion au Père soient neuves.

Vivants que nous sommes, nous disons notre Père parce que nous avons conscience qu'entre le Père et nous existe une communication vivante. Le Père est notre origine et il demeure la source de notre vie. En son Fils Jésus-Christ nous donne sa vie. Il nous invite à entrer dans la vie et le destin de son Fils. En disant Notre Père nous disons avec Jésus ce que dit Jésus. C'est une prière vivante parce que Jésus est vivant. Il suffit que nous réfléchissions à ce que signifie pour Jésus la volonté du Père, le pain, le pardon, la libération, pour que nous prenions conscience de ce que le Notre Père signifie pour nous.

Mon Notre Père est-il une prière vécue, une vie en communion avec la prière et la vie de Jésus?

Oremus.....

Votre curé Pierre Laberge

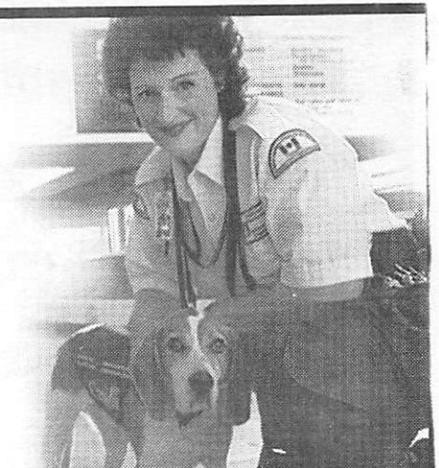
## Nous protégeons votre santé!

Barbara Beattie travaille avec son chien détecteur Rookie et ses collègues de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Ils veillent à empêcher l'entrée au Canada de produits interdits qui pourraient nuire à nos plantes et animaux ou contaminer nos ressources alimentaires. C'est un des nombreux services qui ont pour but de protéger la santé des Canadiens.

Pour en connaître davantage sur les centaines de services offerts par le gouvernement du Canada :

- visitez le **Centre d'accès Service Canada** le plus près
- visitez le [www.canada.gc.ca](http://www.canada.gc.ca)
- ou appelez au **1 800 O-Canada (1 800 622-6232)**,  
Téléscripteur/ATME : **1 800 465-7735**

Canada



## La Francolière



Bonjour à vous tous,  
Le vendredi 6 octobre, nous avons tenu l'élection du président ou de la présidente de l'école. Moi, Jolyane Boissonneault, j'ai été élue présidente pour l'année 2000-2001. Je compte bien remplir mon rôle avec sérieux.

Je vous présente maintenant les membres du conseil des élèves pour cette année. Voici les représentants

De 4e année : Geneviève St-Laurent et Keven Blais  
De 4e et 5e années : Marie-Michèle Dorval et Mathieu Dumas

De 6e année : Keven Paré, Mathieu Rémillard (vice-président) et Jolyane Boissonneault (présidente)

### À l'école

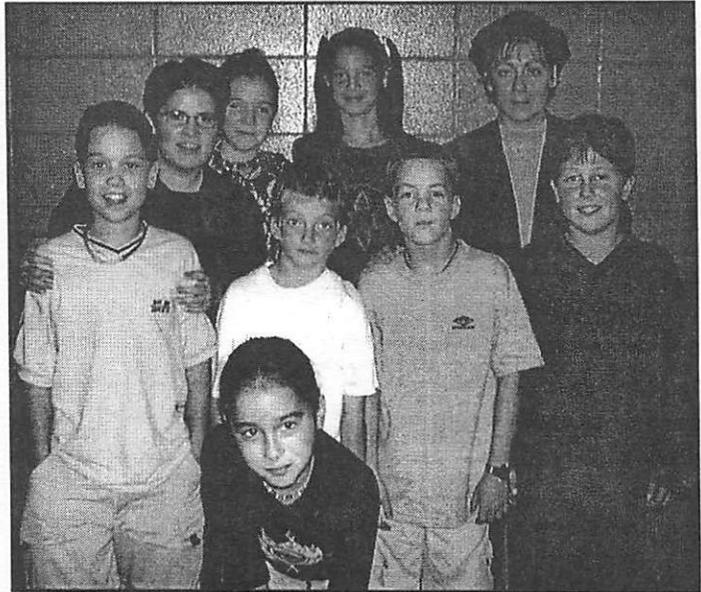
Nous avons reçu à l'école la visite de Jocelyn Landry. C'est un ornithologiste. Il est venu nous parler des oies blanches et de leur migration. C'était très intéressant! Nous avons appris plusieurs choses.

À l'occasion de l'Halloween, le conseil des élèves

organisera une activité pour tous les élèves de l'école. Je ne peux pas vous en dire plus au moment où j'écris cet article, mais je vous en reparlerai le mois prochain.

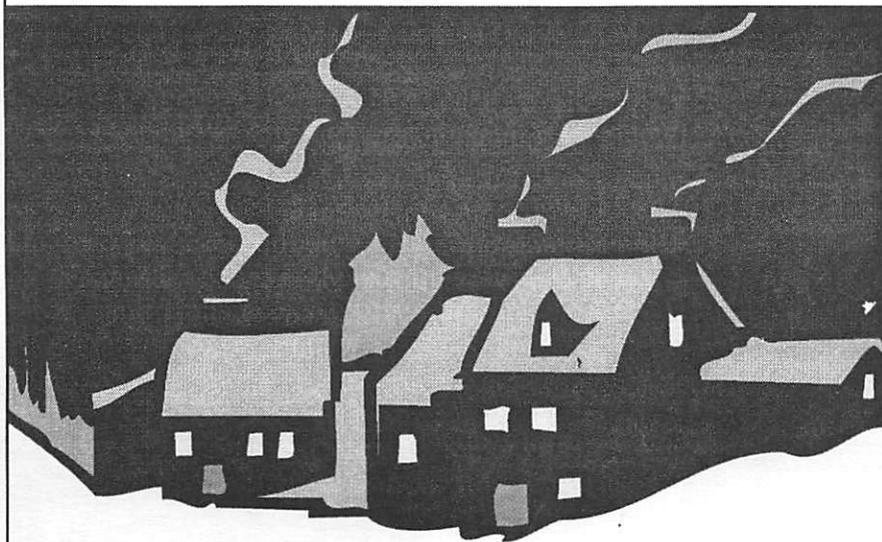
Au plaisir

**Jolyane Boissonneault**



## DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie



**A**utome, saison qui succède à l'été et précède l'hiver. La magie de la nature. Feuilles multicolores, changement d'heure, fantômes et vampires d'Halloween.

Attention amis chasseurs: bonne saison, bien du plaisir et surtout soyez prudents.

De toute l'équipe du Dépanneur Ultra  
**Nos heures d'ouverture**

Lundi au jeudi : 6h30 à 22h  
Vendredi: 6h30 à 23h  
Samedi: 7h30 à 23h  
Dimanche: 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

**259-7151**

## État de la sous-scolarisation sur les territoires des MRC de l'Islet et de Montmagny

À l'automne 1999, le CLD de la MRC de l'Islet a procédé à une étude sur l'état de la situation de la sous-scolarité sur les territoires de l'Islet et de Montmagny. Ainsi, l'analyse de certaines données démographiques du recensement de 1996 de Statistiques Canada a permis de démontrer l'existence de difficultés sociales et économiques importantes dont l'analphabétisme.

Selon ces données, 33,1% de la population active de 15 ans et plus des deux MRC concernées ne possédait pas une 9e année. De plus, 61,9% de la catégorie de la population des 50 ans et plus qui constituait 37,5% de la population active du territoire touché ne possédait pas une 9e année.

Ajoutons à ces données l'implantation de nouvelles technologies de l'information et des communications. Celles-ci permettent une ouverture sur le monde et facilitent des interventions rapides, mais malheureusement créent également des analphabètes fonctionnels qui ne peuvent exécuter des transactions financières courantes au guichet automatique ou encore empêchent des travailleurs de conserver leur emploi dans un environnement professionnel nouvellement informatisé.

Suite à ce constat, les partenaires socio-économiques concernés par cette problématique se sont réunis pour se concerter et trouver des solutions aux problématiques soulevées en alphabétisation.

Ces partenaires sont les suivants : Les CLD de

l'Islet et de Montmagny, La Commission scolaire de la Côte-du-Sud, le Centre local d'Emploi Montmagny-L'Islet, la Corporation de développement communautaire (CDC) de Montmagny-L'Islet et les groupes communautaires en alphabétisation suivants : L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet, le Groupe d'alphabétisation de Montmagny-Nord, (GAMN) et Clés en Main.

L'une des premières activités réalisées par les partenaires en alphabétisation a été de mettre en place une campagne de promotion dans le but de sensibiliser la population aux problématiques liées à l'analphabétisme.

Ainsi, la campagne de promotion a visé, par l'utilisation de divers moyens médiatiques, à rejoindre la population des MRC concernées pour la conscientiser aux problématiques vécues par les individus aux prises avec des problèmes de sous-scolarisation, tant sur le plan de la vie familiale ou sociale que professionnelle.

**33,1% de la population active de 15 ans et plus des deux MRC de l'Islet et de Montmagny ne possédait pas une 9e année.**



### POUR VOS ACHATS DES FETES!



Passez nous voir  
À nos succursales de la S.C.A. Rivière-du-Sud

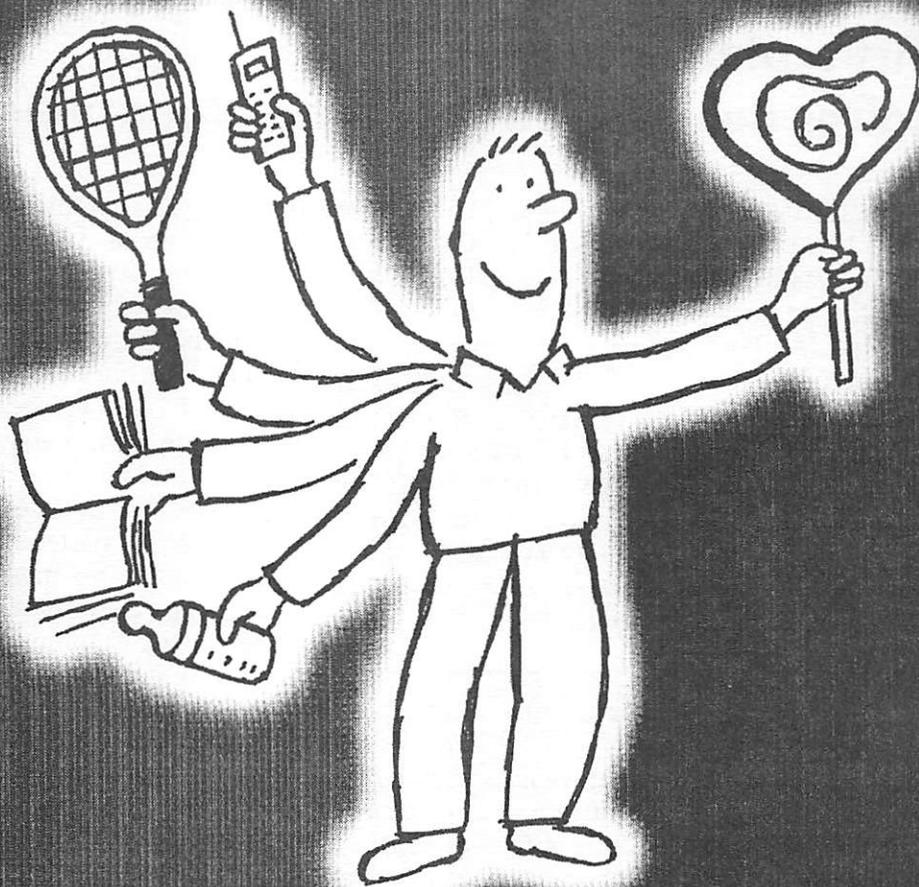
Saint-François 259-7715

Berthier 259-7718

LaDurantaye 884-2802

Décorations de Noël, idées cadeaux, etc.





Vous manquez  
de temps ?

Vous ne manquez pas  
de générosité ?

## Ne manquez pas Lotomatique.

Ne ratez pas votre chance de gagner. Abonnez-vous dès maintenant à vos loteries préférées et Lotomatique s'occupe de tout pour vous. Chaque semaine, vous participerez automatiquement à tous les tirages choisis.



Grâce à votre générosité, vous contribuerez au financement d'organismes sans but lucratif sans qu'il vous en coûte un sou de plus. L'an dernier, par la vente de loteries, ces organismes se sont partagé plus de 10 millions de dollars.

18 ans +

# LOTOMATI<sup>QUE</sup>

MC



formulaires d'abonnement: sans frais 1 800 361.8095  
[www.loto-quebec.com](http://www.loto-quebec.com)



## Concours Fleurir le Québec

Suite de la page 14

### Catégorie ferme

1er prix, monsieur Joseph Marceau [Lucie Ruel].

2e prix, monsieur Simon Marceau.

3e prix, monsieur Jean-Paul Laflamme [Claire Théberge].

Dans chacune des catégories, les gagnants se méritent des prix en argent: 75\$ pour le 1er prix, 50\$ pour le 2e prix, et 25\$ pour le 3e prix.

### Nouveau prix : «Sélection 2000»

Cette année, le comité a décidé d'instaurer un nouveau prix, le prix «Sélection». Ce prix est tiré au hasard parmi tous les aménagements présélectionnés pour le jugement qui n'ont pas recueilli suffisamment de points pour obtenir une des trois premières places. Le gagnant de ce prix se mérite un montant de 25\$.

Le prix «Sélection 2000» a été remporté par madame Jacqueline Allaire.

Félicitations aux gagnants et merci encore aux commanditaires!

Merci à nos commanditaires :

Les Assurances Fontaine, Lemay et associés inc., S.C.A. de la rivière du sud, Couvre-planchers Ernest Lachance, Philias Biais & Fils. Jacques Blais, Pharmacien Pierre Martin, Simon Morin dr, Les encans Boulet inc., Ferme horticole Lajoie inc., Garant inc., Weed man, Boucherie Richard Morin, Emballages L&M inc., Meubles Morigeau Itée, La caisse populaire Saint-François-de-Montmagny et Les produits métalliques Roy inc.

Pierre Cauffopé,

Comité d'embellissement de Saint-François



## Le Café du Havre

Dégustation  
des vins nouveaux

Samedi le 18 novembre, 18h

- ♦ Service de 7 vins
- ♦ Buffet chaud & froid
- ♦ Denis Labrie, accordéoniste
- ♦ Coût: 25\$ (taxes & pouboire inclus)

120, de la Marina, Berthier-sur-Mer  
Réservation : 259-2953 ou 259-2364





## Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

[www.cybercat.qc.ca](http://www.cybercat.qc.ca)

téléphone: (418) 259-2616

**Ferme  
Porasseny inc. & Saint-François  
Montmagny**

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle Fi)  
Landrace, Yorkshire, Duroc Suivie par le PEG, PVSP.

Membre du groupe PorcBeq inc.  
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319  
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

*Entretien Ménager*

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

**D. PAQUET inc.**



**ESTIMATION GRATUITE**

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0  
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342

**Les Assurances Fontaine  
Lemay & Ass. inc.**

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS  
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc  
C. d'A. Ass.



Judith Rémillard  
c.a.d.



Denise Prévost  
souscriptrice

**AUTO - HABITATION - COMMERCE**

*FFL* : Un choix de confiance  
SERVICES FINANCIERS



**Le Bloc, le seul parti qui défend  
les intérêts des Québécoises  
et des Québécois à Ottawa**



**François  
Langlois**

Autorisé par l'agente officielle de François Langlois

**Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet gagne**

**à voter Bloc.**

**NOMBRE-MYSTÈRE**



Trouve ces nombres dans la grille et encercle-les. Tu peux utiliser les chiffres de la grille plus d'une fois.

- |     |     |     |
|-----|-----|-----|
| 024 | 393 | 550 |
| 142 | 401 | 656 |
| 143 | 409 | 700 |
| 171 | 419 | 717 |
| 227 | 429 | 808 |
| 292 | 454 | 845 |
| 333 | 522 | 898 |
| 362 | 545 | 991 |

5	1	4	3	6	5	6	3
4	8	0	7	4	8	2	3
8	4	9	5	0	9	9	3
7	0	0	8	2	3	6	2
2	2	7	3	1	1	7	1
5	5	0	1	0	2	4	7
3	4	2	9	7	5	0	2
9	9	1	2	4	4	1	9

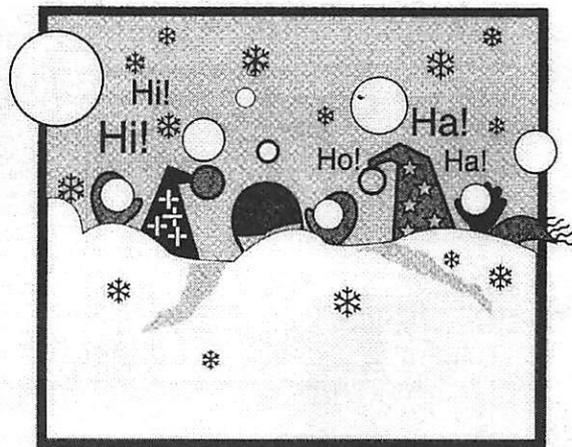
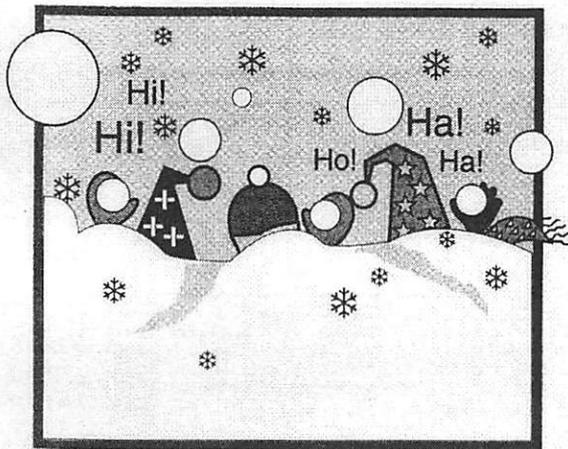
Utilise ce code avec les chiffres qui restent pour trouver le nombre-mystère.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
s	n	o	e	r	i	c	t	p	y

**JEU DES DIFFÉRENCES**



Vive l'hiver! Essaie de trouver les 5 différences entre ces deux images.



Solutions à la page 37



# 2

NOVEMBRE  
0 0 0

# AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5 <b>ÉLECTIONS</b> Tournoi de charlemagne local de L'Âge d'or	6 Réunion du conseil	7	8 Réunion des fermières	9	10	11
12	13 Tombée de L'Écho	14	15	16	17	18
19	20	21 Assemblée générale de l'Écho	22 Dîner de l'Âge d'or	23	24	25 Saint- Catherine
26	27	28	29	30	31	



*Fleuriste*  
**Demontmagny Inc.**

NOUVELLE  
ADRESSE →

Monique Gaudreau, propriétaire

310, boul. Taché Est, Montmagny  
G5V 1C8

\* FLEURISTE  
\* BOUTIQUE  
\* DÉCORATION  
\* SERRES ET CUL-  
TURE-JARDIN

248-0117 / 1-800-463-0117



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD  
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 2 octobre 2000, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet et Réjean Cloutier tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire. Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par Réjean Cloutier,  
APPUYÉ par Yves Laflamme,  
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

IL EST PROPOSÉ par Norbert Morin,  
APPUYÉ par Mariette Pelletier,  
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du  
mardi 5 septembre 2000 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSÉ par Auguste Boulet,  
APPUYÉ par Réjean Cloutier,  
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes  
suivants:

François Théberge, 1 <sup>er</sup> prix catégorie professionnelle .....	75,00
Réjean Dumas, 2 <sup>e</sup> prix catégorie professionnelle .....	50,00
Rémi Picard, 3 <sup>e</sup> prix catégorie professionnelle .....	25,00
Ghislain Blais, 3 <sup>e</sup> prix catégorie professionnelle .....	25,00
Norbert Morin, 1 <sup>er</sup> prix catégorie amateur .....	75,00
Jean Morin, 2 <sup>e</sup> prix catégorie amateur .....	50,00
Clément Poulin, 3 <sup>e</sup> prix catégorie amateur .....	25,00
Martine Raby, 3 <sup>e</sup> prix catégorie amateur .....	25,00
Joseph Morneau, 1 <sup>er</sup> prix catégorie ferme .....	75,00
Simon Marceau, 2 <sup>e</sup> prix catégorie ferme .....	50,00
Jean-Paul Laflamme, 3 <sup>e</sup> prix catégorie ferme .....	25,00
Remboursement activités loisirs .....	145,00
Claude Morin, remb. frais déplacement .....	147,36
Bruno Théberge, peinturer galerie Bibliothèque et Pav. Bédard .....	1350,00

Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires (déchets) . . . . .	44,74
La Garde Paroissiale St-François, soutien activité financement . . . . .	350,00
Municipalité Ste-Apolline de Patton, soutien activité financement. . . . .	28,00
Gagnant catégorie sélection (embellissement) . . . . .	25,00
Québectel, service garage . . . . .	85,95
service bureau . . . . .	328,38
Hydro-Québec,	
élect.garage . . . . .	202,34
élect. enseigne . . . . .	42,10
élect. caserne . . . . .	123,93
élect. éclairage . . . . .	545,91
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires (embellissement) . . . . .	45,54
Claude Morin, remb. frais déplacement 380km . . . . .	91,20
Ministère Revenu Québec, remise septembre . . . . .	2000
Revenu Canada, remise septembre . . . . .	2000
Régie de l'Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges septembre . . . . .	867,48
CARRA, remise de septembre 2000 . . . . .	265,74
Richard Leblanc, enlèvement vidanges septembre 2000 . . . . .	2229,24
La Fabrique St-François, loyer octobre 2000 . . . . .	166,67
Bureautique Côte Sud, papier informatique, papeterie, poudre fax, etc . . . . .	432,31
L'Écho St-François, publicité juin-août-septembre. . . . .	1785,00
Formules d'affaires CCL, sac de mise en candidature . . . . .	64,78
CFEL, annonce avis d'ébullition . . . . .	155,28
Les Impressions Cartes Modernes, cartes d'affaires Claude Morin . . . . .	81,67
Ass. Chefs de services d'inc. Québec, inscription formation pompiers. . . . .	50,61
Comptoir d'Entraide, 2 sacs de linge pour garage . . . . .	10,00
Pierre Martin, pharmacien, gants caoutchoucs ass. eaux . . . . .	15,69
Comité d'embellissement, remb. achat . . . . .	132,90
Laboratoire Environnement, analyse physico-chimique eaux usées . . . . .	57,51
Les Pelouses St-Michel, pelouse Parc Morigeau . . . . .	795,47
Fortin Sécurité Médic inc., matériel TP . . . . .	90,58
Sablage Mobile M.L., sabler équipement. . . . .	644,14
Unibéton, 4 blocs de béton + sable . . . . .	105,82
Fortier 2000, matériel équipement. . . . .	678,01

Pétrole Montmagny, 3923.9 litres huile chauffage, huile équipement . . . . .	2 004,31
Réal Huot inc., matériel égout . . . . .	1557,20
Breton Métal, matériel pour déflecteur, matériel Garage . . . . .	223,86
Philiass Blais, terre et travail avec Béliet au Parc Morigeau . . . . .	2976,28
Éric Lachance, vérification coûts admissibles "Padem" pour fins de subvention . . . . .	1219,26
Itt Flygt, huile ass. des eaux . . . . .	58,66
C.I.B., module de télétransmission . . . . .	402,59
Blocs de Béton Montmagny, 4 verges béton (trottoir) . . . . .	529,12
Usimet, acier T.P. . . . .	15,24
Construction B.M.L., criblure, asphalte . . . . .	1614,33
Remorquage des Chutes inc., niveleuse . . . . .	241,55
Terrassements Joncas, location pelle . . . . .	2682,39
Ministre des Finances, 2ème versement serv. Sûreté-Québec . . . . .	55470,00
Ultra Dépanneur St-François, essence . . . . .	588,72
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore . . . . .	645,29
Propane GRG inc., propane commercial . . . . .	183,90
Signo Tech inc., panneau signalisation . . . . .	48,89
Équipement Médical Rive-Nord, KED et régulateur pour service Premiers répondants . . . . .	455,08
Novicom 2000, batterie radio service incendie . . . . .	116,47
Gravier Saint-Raphaël, 8 voyages 0-3/4 Montée Morigeau . . . . .	644,14
Excavations Chanel & Fils, location pelle égout pluvial . . . . .	1 336,59
Ernest Joubert inc., achat niveau Pentax, mire, trépied . . . . .	1 146,80
Bureautique Côte Sud, papier photocopieur . . . . .	128,77
cartouche Informatique . . . . .	57,46
chaise . . . . .	345,00
Laboratoire Environnement LCQ, analyse eaux usées et eau potable . . . . .	113,41
Pierre Martin, pharmacien, matériel ass. eaux . . . . .	5,78
The Fastener Centre, matériel équipement . . . . .	127,39
Mack Ste-Foy, pièce camion Mack . . . . .	84,81
Gravier Saint-Raphaël, voyage 0-3/4 . . . . .	322,07
Métal L.P.L., matériel aqueduc . . . . .	48,26

Prolab, graisse équipement . . . . .	248,03
Unibéton, 4.26 tm. À 11.50\$ pierre concassé . . . . .	56,35
Terrassement Joncas, 4hrs location pelle + gravier concassé . . . . .	1 114,88
Québecel Mobilité, service cellulaire, téléavertisseur . . . . .	35,66
Ass. Vie Desjardins-Laurentienne, ass. collective octobre . . . . .	1 182,06
Station Service 364, essence camion Inter . . . . .	104,00
Pneus André Ouellet, démonter et remonter pneu roue camion Mack . . . . .	37,15
R.E.M., courroie scie asphalte. . . . .	5,27
Pièce d'Auto GGM, pièces équipement. . . . .	608,14
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes. . . . .	81,75
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers	
Travaux publics . . . . .	212,45
Ass. eaux . . . . .	66,48
Aqueduc. . . . .	14,27
Loisirs . . . . .	266,52
Embellissement . . . . .	11,37
	571,09
Fernand Bélanger, remb. Frais déplacement 145km à .24 . . . . .	34,80
Gaston Garant, remb. frais déplacement 1189km à .24 . . . . .	285,36
Station Service 364, essence camion Inter. . . . .	67,00
Jocelyne Noël, entretien bureau septembre . . . . .	50,00
Construction BML, pavage cimetièrre . . . . .	12270,19
Pavage tronçon Riv. Sud. . . . .	78406,63
	90 676,82
Mack Ste-Foy, pièce camion mack . . . . .	30,30
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom. . . . .	32,58
<b>Total: . . . . .</b>	<b>182 299,23\$</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci avant décrits.

**RÈGLEMENT DE FERMETURE DE CHEMIN**

À la séance régulière du 5 septembre dernier, il a été présenté un avis de motion à l'effet qu'un règlement de fermeture de chemin serait présenté lors d'une séance ultérieure en vue de céder une partie occupée sans désignation au propriétaire du 425, chemin de la Rivière du Sud. Ladite partie correspond au lot P-172 du cadastre de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud. D'ailleurs, la description technique préparée par l'arpenteur-géomètre Jean Casault, identifie clairement cette partie, d'une superficie de 328.1m2, occupée sans désignation.

**RÈGLEMENT NO 183-2000**

Règlement décrétant la fermeture et l'abolition d'une partie de chemin désaffectée sur le chemin de la Rivière du Sud et correspondant au lot P-172 au cadastre de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud.

ATTENDU QUE le 1er avril 1993, le Gouvernement du Québec a transmis à la municipalité l'entière responsabilité du chemin de la Rivière du Sud;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a réalisé avant 1993 des travaux modifiant le parcours du chemin de la Rivière du Sud (voir plan préparé par monsieur Jean Casault, arpenteur-géomètre);

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de l'article 852 du code municipal, il est du pouvoir de la municipalité d'adopter un règlement de fermeture et d'abolition de chemin;

ATTENDU QU'il a lieu de fermer et d'abolir la partie de chemin concernant le lot P-172 du cadastre de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 5 septembre 2000;

IL EST PROPOSÉ par Yves Laflamme,

APPUYÉ par Auguste Boulet,

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ par règlement de ce Conseil portant le numéro 183-2000 et ce Conseil ordonne et statue comme suit;

**ARTICLE 1**

Le présent règlement porte le titre de règlement décrétant la fermeture et l'abolition d'une partie de chemin désaffecté sur le chemin de la Rivière du Sud et correspondant au lot P-172 au cadastre de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud.

**ARTICLE 2**

Conformément à l'article 852 du code municipal la municipalité a le pouvoir d'abolir et de fermer des chemins désaffectés. Dans ce cas-ci, elle ferme et abolit la partie de chemin "chemin Rivière du Sud" qui correspond au numéro de lot P-172 du cadastre de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud.

**ARTICLE 3**

Une description technique assortie d'un plan a été préparée par monsieur Jean Casault arpenteur-géomètre le 29 août 2000. Cette dernière est jointe en annexe au présent règlement pour en faire partie intégrante. On peut y voir la superficie occupée sans désignation cadastrale.

**ARTICLE 4**

Une copie certifiée du présent règlement sera déposée au bureau d'enregistrement (art. 200 c.m.)

**ARTICLE 5**

Conformément à l'article 739 du code municipal, le propriétaire à qui revient de droit la partie de terrain de l'ancien chemin désaffecté devra de son propre chef faire enregistrer un acte déclaratoire au bureau d'enregistrement pour faire état de son droit de propriété et ce, à ses

frais.

#### **ARTICLE 6**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

#### **RÉSOLUTION POUR AUTORISATION**

Résolution qui va autoriser monsieur le maire et le secrétaire-trésorier à signer un acte d'aliénation concernant la vente d'une parcelle de terrain désaffecté pour la somme de un dollar (1\$) à monsieur Steeve Morneau, situé sur le lot P-172 sur le chemin de la Rivière du Sud.

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,

APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise monsieur le maire Jacques Dumas et monsieur le secrétaire-trésorier Yves Laflamme à signer un acte d'aliénation concernant la vente d'une parcelle de terrain désaffecté pour la somme de un dollar (1\$) à monsieur Steeve Morneau, situé sur le lot P-172 sur le chemin de la Rivière du Sud.

#### **RÉSOLUTION POUR OFFICIALISER LE CHOIX DE L'EMBLÈME FLORAL**

La marguerite a été désignée comme fleur emblème de la municipalité à la suite d'un concours qui avait été organisé par le Comité d'embellissement.

Le Comité d'embellissement et la Société d'horticulture aimeraient que la marguerite soit désignée officiellement par voie de résolution à titre de fleur emblème de la municipalité.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est dotée d'une fleur emblème par l'entremise d'un concours local qui avait été organisé par les membres du Comité d'embellissement;

ATTENDU QUE cet emblème floral fait la fierté des citoyens de la municipalité depuis déjà 4 ans;

ATTENDU QU'à chaque année, on en retrouve de plus en plus sur les parterres de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud désigne officiellement la marguerite "chrysanthemum Leucanthemum" comme fleur emblème de la municipalité.

QUE la Fédération des Sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec soit avisée de la situation.

#### **CANDIDAT POUR SIÉGER SUR LE C.A. DE L'OFFICE DU TOURISME DE LA CÔTE DU SUD**

Lors de la dernière assemblée, le Conseil municipal avait décidé de nommer quelqu'un de la Société de conservation du patrimoine ou encore du comité d'embellissement pour occuper le poste disponible sur le Conseil d'administration de l'Office du tourisme de la Côte du

Sud. Hors, aucun candidat parmi ces organismes veut occuper ce poste. Selon eux, ce poste vacant doit être comblé par un élu.

ATTENDU QUE le siège No 9 représentant les Municipalités de Saint-Pierre et Saint-François et connu sous le dénominateur "Municipalités de la Plaine" est libre sur le Conseil d'administration de l'Office du tourisme de la Côte du Sud.

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,  
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,  
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud de concert avec la Municipalité de Saint-Pierre de la Rivière du Sud désignent monsieur Norbert Morin pour occuper le poste vacant d'administrateur au siège No 9 du Conseil d'administration de l'Office du tourisme de la Côte du Sud;

QUE son mandat soit effectif dès maintenant.

### **SOUSSIONS POUR HUILE À CHAUFFAGE ET DIESEL**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et d'huile diesel de première qualité pour la saison 2000-2001. Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 2 octobre, à 17h00, pour faire parvenir leurs propositions. Il est remis aux élus une copie où on peut prendre connaissance de la formulation de la demande de soumission.

Le soumissionnaire invité retenu est: Les Pétroles Montmagny inc.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et diesel de première qualité pour la saison 2000-2001;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,  
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de "Les Pétroles Montmagny Inc." pour la fourniture d'huile à chauffage et diesel de première qualité pour la saison 2000-2001.

Huile à chauffage: .4727/L taxes incluses

Diesel: .7126/L taxes incluses

QUE Les Pétroles Montmagny Inc. desserve les besoins du Garage municipal, de la Maison de la Paroisse et du Centre des loisirs;

QUE le produit soit de première qualité et que la livraison soit faite dans les meilleurs délais;

QUE les prix soient sujets aux fluctuations du marché et qu'une preuve écrite de la compagnie Ultramar soit fournie à chaque changement de prix.

### **SOUSSION POUR SABLE ET SEL**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande des soumissions sur invitation pour la fourniture de sable et sel pour la saison 2000-2001. Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 2 octobre, 17h00, pour faire parvenir leurs propositions. Il est

remis aux élus une copie où on peut voir la façon dont la demande de soumission a été présentée.

Le soumissionnaire invité retenu est: Excavation Gérard Pouliot Inc.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,  
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,  
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
retient la soumission de "Excavation Gérard Pouliot Inc." aux prix suivants:

Sable livré 11.20/tm. taxes incluses  
Sable non-livré 8.05/tm. taxes incluses

Pour la fourniture en sable et sel 6% pour la saison d'hiver 2000-2001;

QUE la qualité du sable livré au Garage municipal soit constante, c'est-à-dire un sable bien lavé et non agglutinant;

QUE le délai de livraison soit le plus court possible.

### **SOUMISSIONS POUR DÉNEIGEMENT DE LA RUE DU ROCHER**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement de la rue du Rocher. Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 2 octobre, 17h00, pour faire parvenir leurs propositions. Il est remis aux élus une copie où on peut prendre connaissance de la formulation de la demande de soumission.

Le soumissionnaire retenu est: monsieur Alphonse Marceau

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud possède de la machinerie d'hiver qui est trop grosse et mal adaptée pour entretenir la petite rue étroite du Rocher;

CONSIDÉRANT QUE l'expérience de donner à contrat le déneigement de cette rue du Rocher est un succès;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,  
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission présentée par monsieur Alphonse Marceau du 1024, chemin Saint-François Ouest pour le déneigement de la rue du Rocher, à partir des limites de la Maison de la Paroisse jusqu'au garage inclus de la résidence de monsieur Gaetan Corriveau, sise au 40, rue du Rocher, pour la période d'hiver 2000-2001;

QUE la rue du Rocher soit dégagée sur toute sa largeur et sa longueur convenue;

QUE ladite rue soit dégagée tôt le matin car il y a des travailleurs qui commencent à 7h00 le matin;

QU'une virée chez monsieur Michel Bilodeau, entre sa maison et son garage, soit entretenue afin de permettre au camion d'ordures et à d'autres de se retourner sans difficulté;

QUE le contrat d'entretien de la rue du Rocher pour la période d'hiver 2000-

2001 rencontre les attentes des résidents directement concernés ainsi que celle de la municipalité;

QUE le prix consenti de six cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (699.00\$) taxes en sus soit payé en deux versements au soumissionnaire retenu;

QUE le soumissionnaire soit munie d'une assurance responsabilité qui le protège et protège la municipalité.

### **SOUSSIONS POUR DÉNEIGEMENT DE L'ENTRÉE CHAMBERLAND**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement de l'Entrée Chamberland. Les soumissionnaires invités ont jusqu'à 17h00 le 2 octobre prochain pour faire parvenir leurs soumissions. Il est remis aux élus une copie où on peut prendre connaissance de la formulation de la demande de soumission.

Le soumissionnaire invité retenu est: monsieur Aurèle Gendron

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de monsieur Aurèle Gendron pour entretenir et déneiger l'Entrée Chamberland (autrefois la rue sans nom) à Morigeau pour un montant de six cents dollars (600.00\$) taxes en sus;

QUE l'Entrée Chamberland soit dégagée sur toute sa largeur et sur toute sa longueur;

QUE ladite rue soit dégagée tôt le matin car il y a des travailleurs qui commencent tôt le matin;

QUE le contrat d'entretien de ladite rue pour la période d'hiver 200-2001 rencontre les attentes des résidents directement concernés ainsi que celles de la municipalité.

### **RAMASSAGE DE LA NEIGE DANS LE VILLAGE**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ramasse la neige dans le village depuis quelques années déjà. L'année dernière, le secteur couvert débutait chez Transport Martin Simard pour se poursuivre jusque chez M. Réjean Morneau. Est-ce que le Conseil décide de ramasser la neige sur le même parcours? Ledit secteur concerne 118 propriétaires.

La taxe spéciale de service demeure-t-elle à 75\$ par propriétaire concerné?

CONSIDÉRANT QUE le poste budgétaire concernant le ramassage de la neige dans le village a fait ses frais;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par madame Mariette Boulet,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de laisser la taxe de secteur concernant le ramassage de la neige dans le village à soixante-quinze dollars (75.00\$) par propriétaire pour l'hiver 2000-2001;

QUE le secteur où la neige est ramassée soit exactement le même que l'an dernier.

### **BÉLIER MÉCANIQUE POUR SILLONS DANS LES CHAMPS**

Depuis quelques années, la municipalité fait des sillons dans les champs afin de diminuer la poudrière dans les chemins.

Refait-on l'exercice cette année et fait-on la même offre aux entrepreneurs invités en leur garantissant 100 heures de travail. Aussi, contacte-t-on les mêmes entrepreneurs soit:

- Les Entreprises Pouliot ltée
- Les Constructions HDF inc.
- Martin Mercier inc.
- Philiat Blais et fils
- Transport Martin Simard
- Alain Fortin
- A et A Coulombe inc.

Avant de demander des soumissions à différents entrepreneurs, le Conseil veut que le responsable des travaux publics s'informe à savoir qui nous permet d'aller dans les champs pour faire des sillons. Après quoi, le Conseil municipal sera plus avisé quant à la façon de formuler la demande de soumission.

### **FRAIS DE DÉPLACEMENT**

La politique de remboursement des frais de déplacement à la municipalité est la suivante:

- a) Déplacement dans le cadre du travail .24\$/km
- b) Déplacement en dehors du cadre de travail .30\$/km

Avec la hausse vertigineuse des prix du carburant, le Conseil municipal compte-il apporter un correctif à la hausse?

CONSIDÉRANT QUE le prix du carburant a augmenté sensiblement depuis quelques mois;

CONSIDÉRANT QUE le prix du carburant ne semble pas vouloir diminuer prochainement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,  
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud octroie .30¢/KM pour les frais de déplacement dans le cadre du travail et .35¢/KM pour les frais de déplacement en dehors du cadre de travail;

QUE cette nouvelle politique de tarification pour les remboursements des frais de déplacement à l'occasion de l'utilisation de son véhicule pour la municipalité entre en vigueur à partir du 2 octobre 2000;

QUE les remboursements des frais de déplacement soient faits avec présentation de pièces justificatives à l'appui.

## **INFRASTRUCTURES-QUÉBEC**

Dans le cadre de son budget 2000-2001, le Gouvernement du Québec a accordé à Infrastructures-Québec, un organisme à but non lucratif et indépendant, une subvention de 175 millions de dollars pour la gestion d'un programme d'aide financière québécois destiné à la modernisation des infrastructures d'eau municipales.

Le programme comporte trois volets distincts. Le premier volet du programme vise l'amélioration de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau potable pour la rendre conforme aux normes gouvernementales. Le second volet du programme porte sur la réalisation de travaux de réfection, de remplacement ou de réhabilitation des réseaux d'aqueduc et d'égout existants, en vue d'assurer leur pérennité. Enfin, le troisième volet du programme s'adresse exclusivement aux municipalités qui ne disposent pas de service municipal d'aqueduc et d'égout à l'intérieur de leur périmètre d'urbanisation.

Les demandes d'aide financière doivent être acheminées à Infrastructures-Québec avant le 1er décembre 2000.

## **VOIE DE DESSERTE CHEZ PRODUITS METALLIQUES ROY INC.**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va acheter la voie de desserte derrière "Les Produits Métalliques Roy Inc." Voici la résolution qui est soumise au Conseil municipal pour fin d'approbation.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Réjean Cloutier,  
**APPUYÉ** par monsieur Auguste Boulet,  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE:**

1. la Corporation municipale de Saint-François de la Rivière du Sud, achète, avec garantie légale, libre de toute priorité, redevance et hypothèque quelconque et avec possession immédiate, de "Les Produits Métalliques Roy Inc. -Roy Metal Products Inc." ayant sa place d'affaires au 52, chemin Morigeau, Saint-François (Québec) G0R 2G0, l'immeuble suivant,

### **Désignation**

-Un terrain mesurant vers le nord-ouest, dans une première ligne, cinq virgule quatre-vingt-six mètres (5,86m) le long d'un arc d'un rayon de dix mètres (10m), dans une deuxième ligne, soixante-huit virgule trente-trois mètres (68,33m), dans une troisième ligne vingt-deux virgule vingt mètres (22,20m) le long d'un arc d'un rayon de douze virgule, soixante-dix-neuf mètres (12,79m) et, dans une quatrième ligne, deux virgule quarante-neuf mètres (2,49m), vers le nord quarante-quatre virgule zéro neuf mètres (44,09m) vers le nord-est douze virgule vingt mètres (12,20m) vers le sud-est, dans une première ligne, six virgule zéro cinq mètres (6,05m), dans une deuxième ligne, trois virgule soixante-seize mètres (3,76m) le long d'un arc d'un rayon de dix mètres (10m), dans une troisième ligne, soixante-cinq virgule quatre-vingt-huit mètres (65,88m) et, dans une quatrième ligne, sept virgule quarante mètres (7,40m) le long d'un arc d'un rayon de dix mètres (10m), vers le sud quarante-sept virgule soixante-six mètres (47,66m) et vers le sud-ouest seize virgule cinquante-trois mètres (16,53m), connu et désigné comme étant une partie du lot deux cent six (206 ptie) au cadastre de la Paroisse de Saint-François de la Rivière du Sud, circonscription foncière de Montmagny, borné vers le nord-est au lot 437, vers le sud-ouest à une partie du lot 206 étant le chemin Morigeau et de tous les autres côtés par d'autres parties du même lot

propriété de Les Produits Métalliques Roy Inc.

Cet immeuble sera incessamment désigné comme le lot 206-12 du cadastre de la Paroisse de Saint-François de la Rivière du Sud.

Le point de rencontre de la quatrième ligne nord-ouest et de la ligne nord-est, situé sur la ligne de division des lots 437 et 206, est distant de neuf virgule vingt-six mètres (9,26m) du coin nord-ouest du lot 437;

2. cet achat soit fait pour le prix de cinquante-quatre mille trois cents dollars (54 300\$) payable comptant lors de la signature de l'acte notarié à intervenir;
3. le maire et le secrétaire-trésorier soient et ils sont, par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Corporation ledit acte d'achat, à y consentir toutes les clauses et conditions qu'il jugera nécessaires; tous documents signés par eux lieront la Corporation.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,  
 APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud achète le terrain (lot #206-12) qui servira de voie de desserte et dont la désignation précise apparaîtra dans un contrat notarié à "Les Produits Métalliques Roy Inc."

QUE l'entretien d'été et d'hiver de cette voie de desserte soit fait par "Les Produits Métalliques Roy Inc." et ce, à partir du moment où le contrat sera signé.

### LIGNES DE RUE

Est-ce que la municipalité compte faire des lignes de rue cette année? Il avait été prévue une somme de 3 000\$ au budget pour cela. L'an dernier, tout le circuit routier appartenant à la municipalité avait été fait. Voici le détail de la facture de 1999:

49 348 mètres linéaires en ligne	centrale jaune à	0,13\$/m.l.
181 " " " "	d'arrêt	4,00\$/m.l.
151 " " " "	de corridor	5,00\$/m.l.
8 " " " "	traverse d'écoliers	9,00\$/m.l.
	Total avant taxes	7466,24\$

Le secrétaire a appelé la compagnie et le coût est demeuré le même, soit 0,13\$ pour la ligne centrale jaune.

ATTENDU QU'il y a certains secteurs dans la municipalité où les lignes de rue sont presque complètement effacées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,  
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud décide de faire ligner les endroits suivants:

- Chemin St-François Est (jusqu'à St-Pierre)
- Chemin St-François Ouest (de l'Église jusqu'à St-Vallier)
- Chemin Montée Morigeau au complet
- Chemin Rivière du Sud (bout où l'asphalte neuve a été faite)
- Chemin Morigeau (jusqu'à St-Pierre)

QUE la compagnie Dura-Lignes Inc. soit contactée et que les travaux de lig-

nage des endroits énumérés ci-hauts se fassent dans les meilleurs délais et par température de plus de 12°celsius afin que la peinture adhère bien à la chaussée.

### **VARIA**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Auguste Boulet,  
**APPUYÉ** par madame Mariette Pelletier,  
**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse des félicitations aux gagnants du concours sur les plus beaux aménagements paysagers de la Paroisse et profite également de l'occasion pour souligner l'excellent travail des bénévoles qui s'occupent de l'organisation de cette activité.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Mariette Pelletier,  
**APPUYÉ** par monsieur Auguste Boulet,  
**ET RÉSOLU QUE** le Conseil municipal se joint au Comité d'embellissement pour féliciter tous les gens de Saint-François qui embellissent leur municipalité de telle sorte que dans sa catégorie, au concours "Fleurir le Québec", elle s'est classée en 4e place dans Chaudière-Appalaches.

Le chemin de l'Aqueduc est sur terre. Aussi, une demande est faite par un résident à savoir si la municipalité pourrait mettre un revêtement pour éliminer le problème de la poussière. De l'asphalte recyclé suffirait. Le Conseil municipal accuse réception de cette demande. Des estimations devront être faites dans un premier temps et dans un deuxième temps, il faut s'assurer de la capacité portante du chemin. Après quoi, il y aura possibilité de prévoir cette dépense dans le prochain budget.

Monsieur le maire explique aux gens présents le détail du pacte fiscal qui a été signé entre le Gouvernement du Québec et la Fédération Québécoise des municipalités lors du dernier congrès des maires.

Un document de travail sur les risques à la santé associés aux activités de production animale a été préparé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Des copies de ce document étaient disponibles pour les gens présents.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Réjean Cloutier,  
**APPUYÉ** par monsieur Auguste Boulet,  
**ET RÉSOLU QUE** la séance soit ajournée

La séance se termine à vingt et une heure et quarante minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-très.

## Mon premier dictionnaire français illustré Pour donner le goût des mots aux enfants

Quand on a 8 ou 10 ans, consulter un dictionnaire, c'est compliqué! Et pas toujours intéressant.. Il faut bien l'avouer, les ouvrages qu'on proposait jusqu'ici aux enfants n'avaient rien de bien attirant. Heureusement, tout cela est maintenant chose du passé.

Guérin éditeur vient en effet de publier un dictionnaire où tout a vraiment été mis en oeuvre pour simplifier la tâche aux enfants et leur donner le goût d'apprendre : Mon premier dictionnaire français illustré. Ce dictionnaire propose un concept, une présentation et un contenu fort originaux, le tout au service des enfants.

### Le concept

Concision, clarté et simplicité sont les principes sur lesquels repose l'ouvrage. Le but premier de Mon premier dictionnaire français illustré est d'être un ouvrage de référence complet et utile, facile à consulter. Dans de très nombreuses définitions, le mot clé faisant référence à l'origine du mot est indiqué en gras, permettant à l'enfant «d'enregistrer» l'information en douceur, en lisant tout simplement. Ailleurs, des encadrés expliquant des étymologies intéressantes sont placés à la fin des définitions, afin de satisfaire les plus curieux tout en n'alourdissant pas la définition du mot.

### La présentation

Pour intéresser les enfants, il faut d'abord les attirer par une présentation vivante et colorée. Mon premier dictionnaire français illustré a tout pour leur plaire : définitions en gros caractères et texte sur une seule colonne assurant une excellente lisibilité, plus de 1 200 illustrations en couleurs, 30 planches illustrées, teintes vives... jusqu'à la page couverture du

livre, toute de rouge vêtue et ornée d'un joli clown.

### Le contenu

Mon premier dictionnaire français illustré comprend 10 000 entrées principales, complétées par 5 500 entrées secondaires (les «mots de la même famille»). Les mots définis sont ceux qu'un jeune de 8, 10 ou 12 ans est susceptible de rencontrer dans ses lectures et ses travaux scolaires. Les définitions sont formulées dans des mots simples, avec exemples à l'appui. Elles sont souvent complétées par des indications sur l'orthographe, la prononciation, le contraire, le synonyme, des expressions et leur signification. Le pluriel de tous les mots difficiles y est inscrit en toutes lettres, ainsi que le féminin des noms de fonction. De plus, des encadrés sur une foule de sujets viennent ajouter des informations supplémentaires - notions orthographiques, préfixes, expressions, enrichissement du vocabulaire, etc.



**Boulet**

Encans Boulet inc.

### ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610

Pierre Boulet, encanteur

www.encansboulet.com

**Achat et vente de ferme**

*Notre distinction,  
votre satisfaction!*

## GARAGE PATRICE SAMSON enr.



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre

Tél.: (418) 248-4646

## Weed Man®

ENTRETIEN DE PELOUSE



ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0

418-259-7700 / Sans frais: 1 800 463-4877



Pas de petites annonces ce mois-ci

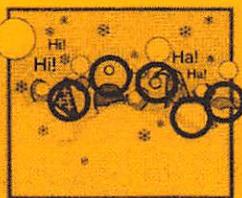
## Les Jeux de L'Écho

Solutions à la page 37

Jeu 33 : trente

Jeu 52 :

n°52:



S O L U T I O N S

# Obonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE  
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

**259-7728**

Il existe deux types de douleur chronique, que l'on définit comme une douleur qui persiste pendant 6 mois ou plus: la douleur non terminale, p. ex., la douleur arthritique, et la douleur terminale, p. ex., la douleur cancéreuse.

La douleur demande un effort à l'organisme, ce qui entraîne la fatigue. La peur et l'anxiété, créent une certaine tension et, par conséquent, exacerbent la douleur. De plus, la douleur chronique peut perturber le sommeil, et le manque de sommeil ou une nuit de sommeil interrompue ne font qu'accentuer le problème.

L'objectif du traitement est d'augmenter le seuil de tolérance à la douleur et de favoriser ou de rétablir un emportement sain, au moyen de médicaments ou par d'autres mesures. Chaque personne réagit différemment à des mesures positives telles que l'activité physique, la chaleur ou le froid, l'acupuncture ou les médicaments. Une attitude positive, bien que parfois difficile à maintenir malgré la douleur, peut vous aider à demeurer maître de la situation et contribuer à votre mieux-être.

Chez la plupart des patients qui souffrent de douleur chronique légère ou modérée, des médicaments comme l'acétaminophène, l'aspirine, ou l'ibuprofène procurent un soulagement suffisant de la douleur. Les analgésiques en vente libre (sans ordonnance) peuvent être utilisés sans risque pour soulager la douleur chronique, étant donné qu'ils sont associés à un faible risque de dépendance, qu'ils entraînent peu d'effets sur le système nerveux central et que leur efficacité ne diminue pas avec le temps.

En général, les analgésiques appropriés réussissent à soulager et même à prévenir la douleur intense s'ils sont pris sans tarder et à intervalles réguliers. Il n'est pas toujours facile de trouver un moyen efficace de soulager la douleur, mais cela est possible.

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h  
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h  
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

**LIVRAISON GRATUITE**





# La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

Pour tous vos besoins financiers

## Prêts et/ou Placements

N'hésitez pas à nous consulter

Nous sommes

# À VOTRE SERVICE!

### Siège social

526, chemin St-François  
Saint-François (Québec)  
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT  
Directeur

Votre seule institution financière

## LOCALE

*Desjardins l'incroyable force de la coopération*